

Révision du PLU

Prescrite le 27-09-2013 Arrêtée le 23-06-2016 Approuvée le 31-03-2017

5b. Plan n°2 : Protection des formes urbaines, du patrimoine architectural et végétal - Plan général **APRÈS MODIFICATION**

Echelle : 1/6500e

2. PROTECTION DES FORMES URBAINES, DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET VEGETAL

- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Monuments historiques classés ou inscrits
- Périmètre de protection des Monuments Historiques (500m) - AC1
- Périmètre de site classé du Domaine de Chantilly
- Domaine de Chantilly
- Périmètre de site inscrit de la vallée de la Nonette

PATRIMOINE BÂTI

- Secteur urbain et espace public à préserver (avec n° de désignation)
- Patrimoine bâti remarquable (immeuble ou écurie) (avec n° de désignation)
- Murs et clôtures à préserver (avec n° de désignation)
- Implantation des constructions à l'alignement

PATRIMOINE NATUREL

- Protection paysagère (L.151-23 CU)
- Arbre remarquable (avec n° de désignation) (L.151-23 CU)
- Alignement d'arbres à préserver (L.151-23 CU)
- Maillage de cheminements à renforcer et à préserver et traversées piétonnes de l'hippodrome à préserver (L.151-38 CU)
- Zone humide potentielle

RISQUES NATURELS

- Risque de remontée de nappes phréatiques
- Cavité souterraine

3. EMBLEMES RESERVES

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1.1	Aménagement d'un carrefour rue Guillemot / Av du Général de Gaulle	Commune	130 m²
1.2	Création d'un espace de stationnement ou aménagement d'un carrefour rue Guillemot / Av du Général de Gaulle	Commune	340 m²
1.3	Réalisation d'un espace pour du stationnement ou extension de l'aire de jeu	Commune	600 m²
1.4	Aménagement d'un carrefour route de Senlis / rue du Comte de Sancerre	Commune	290 m²
1.5	Liaison ferroviaire Roissy-Picardie et ses aménagements connexes	SNCF Réseau	9 200 m²
1.6	Agrandissement des services techniques	Commune	954 m²
1.7	Extension de la Maine	Commune	560 m²
1.8	Réserve foncière dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal	Commune	1 385 m²
1.9	Réserve foncière dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal	Commune	623 m²

Les servitudes, le patrimoine (bâti et naturel) repéré et les enjeux environnementaux font l'objet :

- De prescriptions et protections définies aux dispositions générales du règlement écrit,
- De fiches d'identification en annexe du PLU, correspondant aux numéros de désignation.

4. INDICATIONS DIVERSES

- Noms de zone
- Limites de zones
- Réseau hydrographique
- Marge de recul
- Périmètre de 500 m autour de la Gare
- Orientation d'aménagement et de Programmation

Enjeux environnementaux


- Cavités souterraines
- Risque de remontée de nappes phréatiques
- Zone humide potentielle

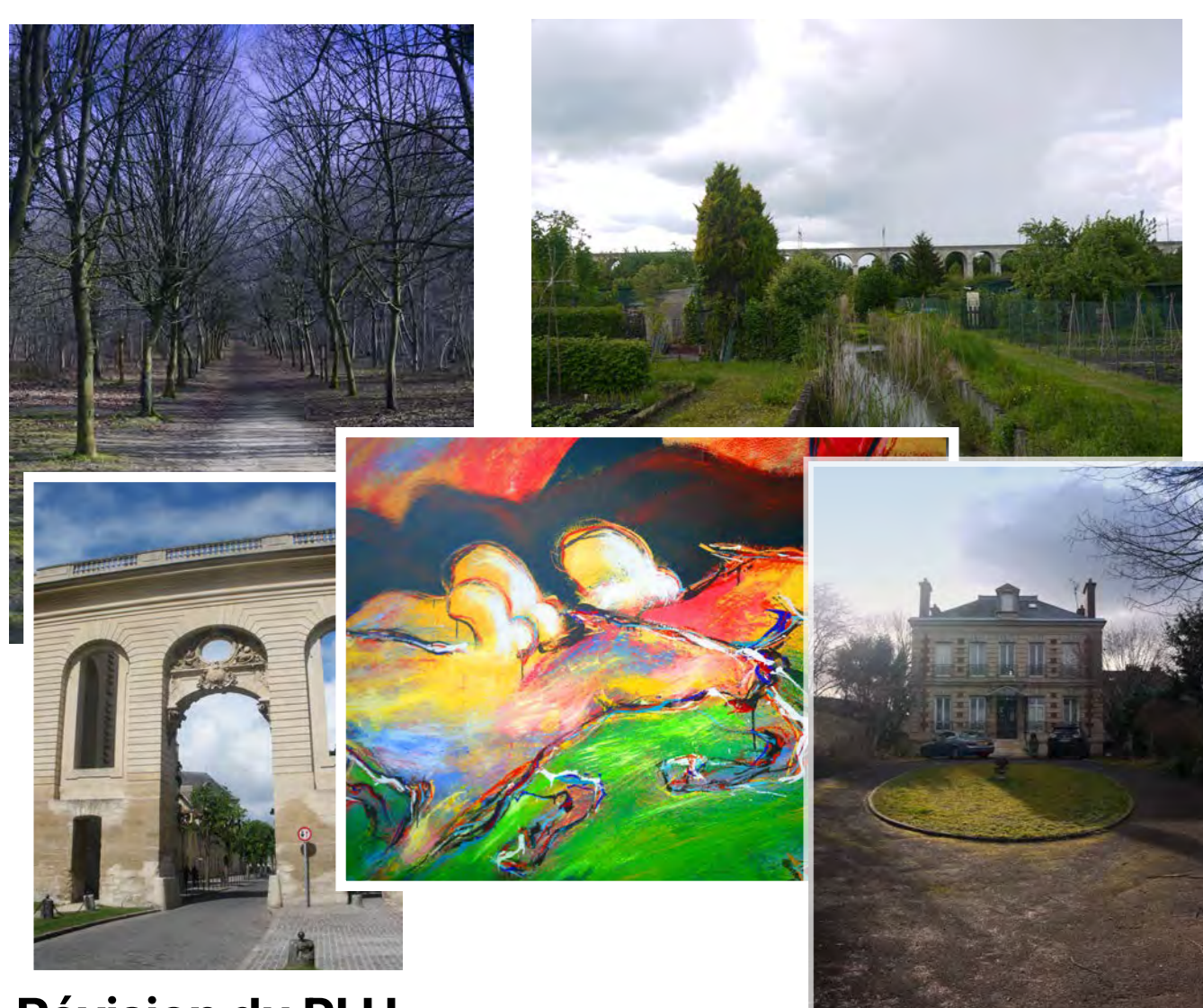
0 500 1000 m



Zoom 1 - 1/2000e

Zoom 2 - 1/2000e





Révision du PLU

Prescrite le 27-09-2013 Arrêtée le 23-06-2016 Approuvée le 31-03-2017

5b. Plan n°2 : Protection des formes urbaines, du patrimoine architectural et végétal - Zoom 1 - 1/2000e

Echelle : 1/2000e

2. PROTECTION DES FORMES URBAINES, DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET VEGETAL

- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Monuments historiques classés ou inscrits
- Périmètre de protection des Monuments Historiques (500m) - AC1
- Périmètre de site classé du Domaine de Chantilly
- Domaine de Chantilly
- Périmètre de site inscrit de la vallée de la Nonette

PATRIMOINE BÂTI

- Secteur urbain et espace public à préserver (avec n° de désignation)
- Patrimoine bâti remarquable (immeuble ou écurie) (avec n° de désignation)
- Murs et clôtures à préserver (avec n° de désignation)
- Implantation des constructions à l'alignement

PATRIMOINE NATUREL

- Protection paysagère (L.151-23 CU)
- Arbre remarquable (avec n° de désignation) (L.151-23 CU)
- Alignement d'arbres à préserver (L.151-23 CU)
- Maillage de cheminements à renforcer et à préserver et traversées piétonnes de l'hippodrome à préserver (L.151-38 CU)
- Zone humide potentielle

RISQUES NATURELS

- Risque de remontée de nappes phréatiques
- Cavité souterraine

3.EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1.1	Aménagement d'un carrefour rue Guilleminot / Av du Général de Gaulle	Commune	130 m ²
1.2	Création d'un espace de stationnement ou aménagement d'un carrefour rue Guilleminot / Av du Général de Gaulle	Commune	340 m ²
1.3	Réalisation d'un espace pour du stationnement ou extension de l'aire de jeu	Commune	600 m ²
1.4	Aménagement d'un carrefour route de Senlis / rue du Connétable	Commune	290 m ²
1.5	Liaison ferroviaire Roissy-Picardie et ses aménagements connexes	SNCF Réseau	9 200 m ²
1.6	Agrandissement des services techniques	Commune	954 m ²
1.7	Extension de la Maine	Commune	560 m ²
1.8	Réserve foncière dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal	Commune	1 385 m ²
1.9	Réserve foncière dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal	Commune	623 m ²

Les servitudes, le patrimoine (bâti et naturel) repéré et les enjeux environnementaux font l'objet :


- De prescriptions et protections définies aux dispositions générales du règlement écrit,
- De fiches d'identification en annexe du PLU, correspondant aux numéros de désignation.

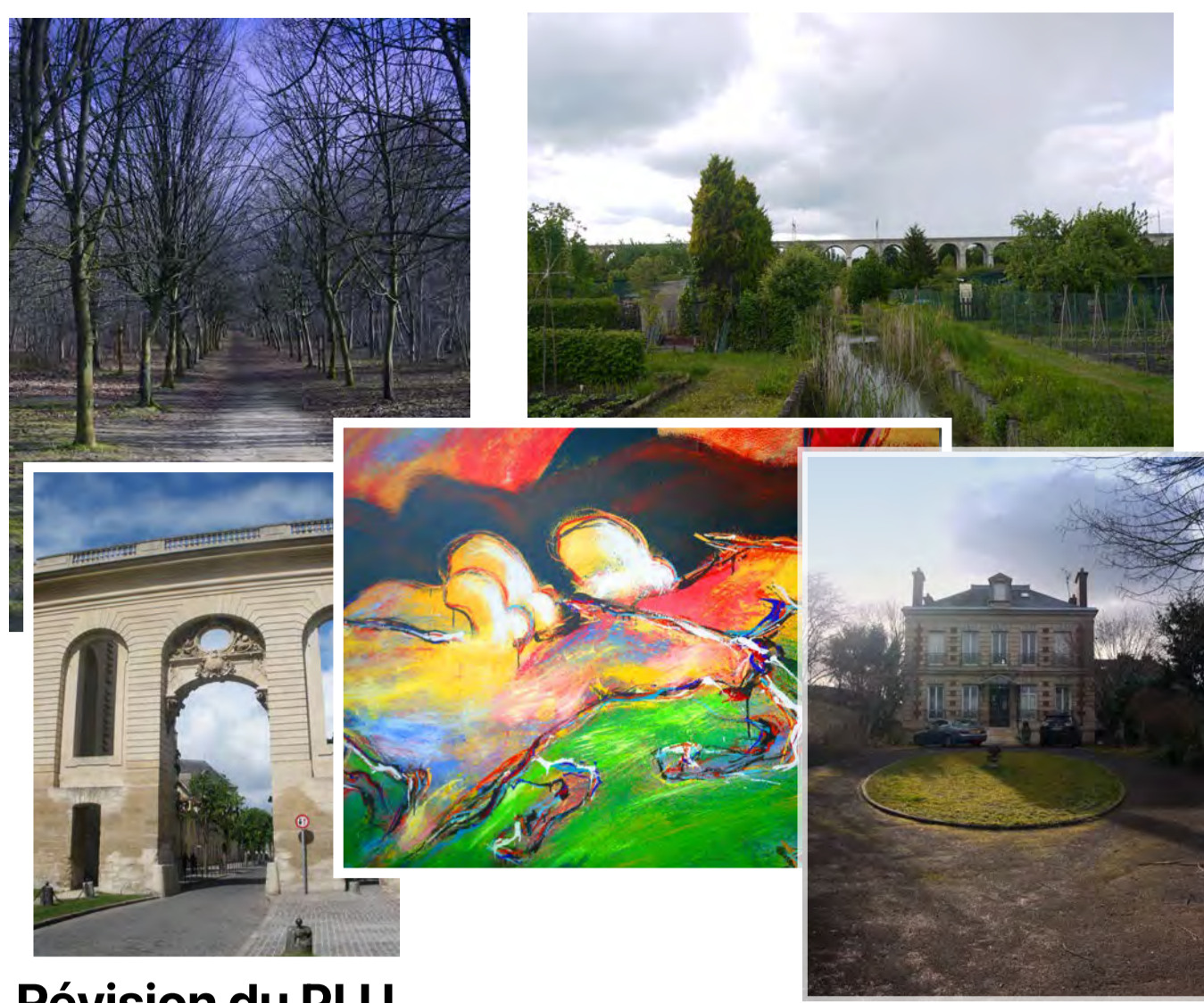
4. INDICATIONS DIVERSES

- UC Noms de zone
- Limites de zones
- Réseau hydrographique
- Marge de recul
- Périmètre de 500 m autour de la Gare
- Orientation d'aménagement et de Programmation
- Enjeux environnementaux**
- Cavités souterraines
- Risque de remontée de nappes phréatiques
- Zone humide potentielle



0 100 200 m





Révision du PLU

Prescrite le 27-09-2013 Arrêtée le 23-06-2016 Approuvée le 31-03-2017

5b. Plan n°2 : Protection des formes urbaines, du patrimoine architectural et végétal - Zoom 2 - 1/2000e **APRÈS MODIFICATION**

Echelle : 1/2000e



2. PROTECTION DES FORMES URBAINES, DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET VEGETAL

- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Monuments historiques classés ou inscrits
- Périmètre de protection des Monuments Historiques (500m) - AC1
- Périmètre de site classé du Domaine de Chantilly
- Domaine de Chantilly
- Périmètre de site inscrit de la vallée de la Nonette

PATRIMOINE BÂTI

- Secteur urbain et espace public à préserver (avec n° de désignation)
- Patrimoine bâti remarquable (immeuble ou écurie) (avec n° de désignation)
- Murs et clôtures à préserver (avec n° de désignation)
- Implantation des constructions à l'alignement

PATRIMOINE NATUREL

- Protection paysagère (L.151-23 CU)
- Arbre remarquable (avec n° de désignation) (L.151-23 CU)
- Alignement d'arbres à préserver (L.151-23 CU)
- Maillage de cheminements à renforcer et à préserver et traversées piétonnes de l'hippodrome à préserver (L.151-38 CU)
- Zone humide potentielle

RISQUES NATURELS

- Risque de remontée de nappes phréatiques
- Cavité souterraine

3. EMPLACEMENTS RESERVES

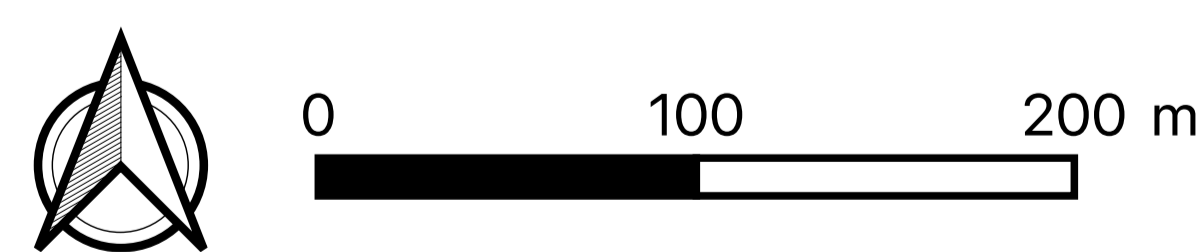
Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1.1	Aménagement d'un carrefour rue Guilleminot / Av du Général de Gaulle	Commune	130 m²
1.2	Création d'un espace de stationnement ou aménagement d'un carrefour rue Guilleminot / Av du Général de Gaulle	Commune	340 m²
1.3	Réalisation d'un espace pour du stationnement ou extension de l'aire de jeu	Commune	600 m²
1.4	Aménagement d'un carrefour route de Senlis / rue du Connétable	Commune	290 m²
1.5	Liaison ferroviaire Roissy-Picardie et ses aménagements connexes	SNCF Réseau	9 200 m²
1.6	Agrandissement des services techniques	Commune	954 m²
1.7	Extension de la Mairie	Commune	560 m²
1.8	Réserve foncière dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal	Commune	1 385 m²
1.9	Réserve foncière dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal	Commune	623 m²

4. INDICATIONS DIVERSES

- UC Noms de zone
- Limites de zones
- Réseau hydrographique
- Marge de recul
- Périmètre de 500 m autour de la Gare
- Orientation d'aménagement et de Programmation

Enjeux environnementaux

- Cavités souterraines
- Risque de remontée de nappes phréatiques
- Zone humide potentielle

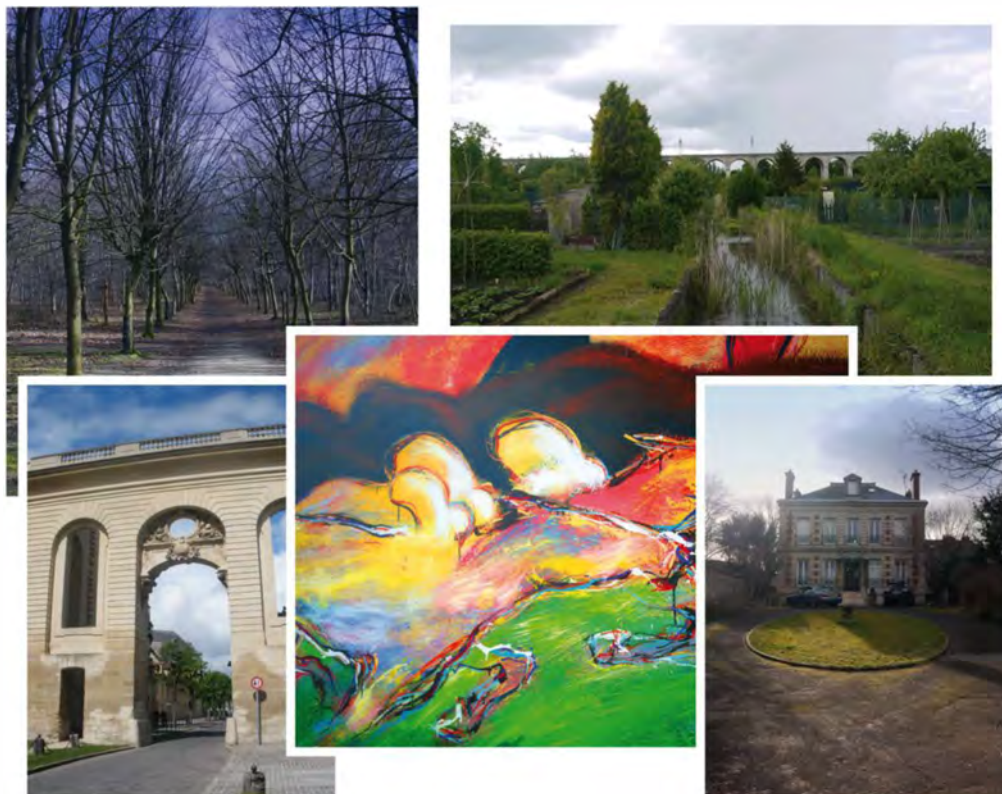


Les servitudes, le patrimoine (bâti et naturel) repéré et les enjeux environnementaux font l'objet :

- De prescriptions et protections définies aux dispositions générales du règlement écrit,
- De fiches d'identification en annexe du PLU, correspondant aux numéros de désignation.



Département de l'Oise
Commune de Chantilly
PLAN LOCAL D'URBANISME



Annexe 1 : Liste des emplacements réservés

Annexe

1

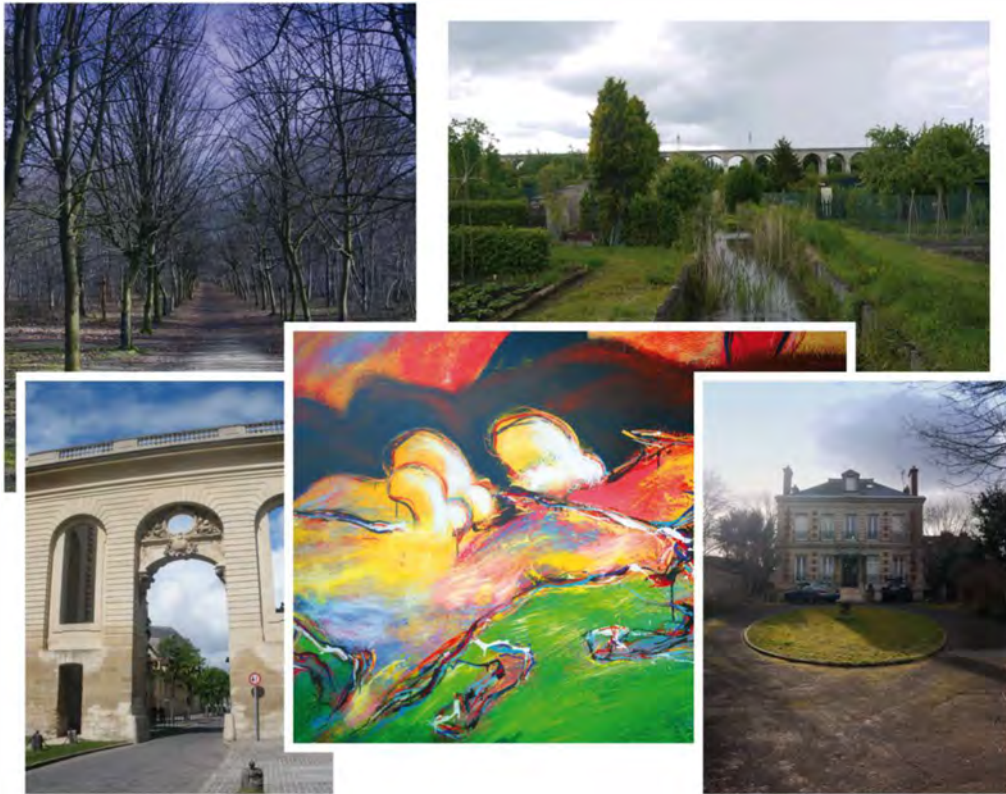
APRÈS MODIFICATION

PLU		Révision	
Approuvé le	01-04-2005	Prescrite le	27-09-2013
Révisé le	29-06-2012	Arrêtée le	23-06-2016
Modifié le	11-05-2007	Approuvée le	31-03-2017
Modifié le	25-06-2010		

Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	
1.1	Aménagement d'un carrefour rue Guillemillot / Av du Général de Gaulle	Commune	130 m ²
1.2	Création d'un espace de stationnement ou aménagement d'un carrefour rue Guillemillot / Av du Général de Gaulle	Commune	507 340 m ²
1.3	Réalisation d'un espace pour du stationnement ou extension de l'aire de jeu	Commune	600 m ²
1.4	Aménagement d'un carrefour route de Senlis / rue du Connétable	Commune	1 820 290 m ²
1.5	Liaison ferroviaire Roissy-Picardie et ses aménagements connexes	SNCF Réseau	9 200 m ²
1.6	Agrandissement des services techniques	Commune	954 m ²
1.7	Extension de la Mairie	Commune	560 m ²
1.8	Réserve foncière dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal	Commune	1 385 m ²
1.9	Réserve foncière dans le cadre de l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal	Commune	623 m ²

Département de l'Oise
Commune de Chantilly
PLAN LOCAL D'URBANISME



Annexe 2 : Servitudes d'utilité publique

Annexe
2

APRÈS MODIFICATION

PLU		Révision	
Approuvé le	01-04-2005	Prescrite le	27-09-2013
Révisé le	29-06-2012	Arrêtée le	23-06-2016
Modifié le	11-05-2007	Approuvée le	31-03-2017
Modifié le	25-06-2010		

2a Tableau des servitudes d'utilité publique

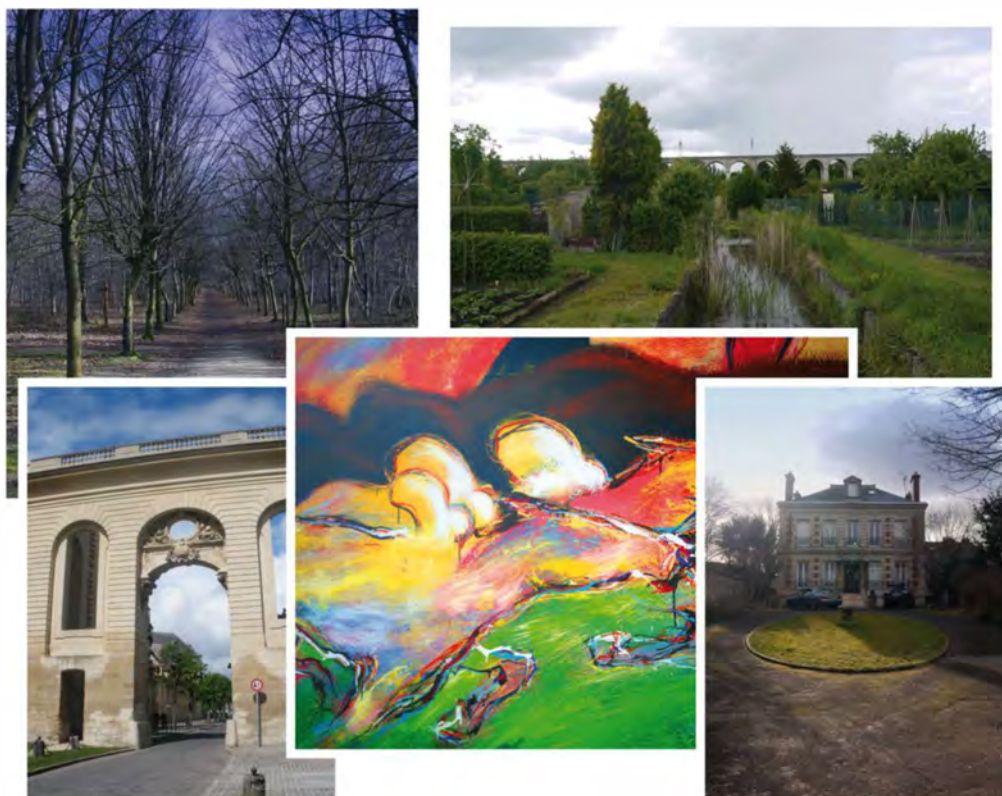
Objet	Désignation	Référence législative et réglementaire	Service public concerné	Référence au plan
Servitude de Protection des Monuments Historiques classés	Parc du domaine de Chantilly (ensemble des statues, bancs et vases) et Domaine de Chantilly	arrêté du 30 décembre 1988	Monsieur le Chef du Service Départemental de l'Architecture Palais National BP 549 60205 COMPIEGNE CEDEX	AC1
	Pavillon de Manse	arrêté du 9 mai 1989		
	Église Notre-Dame de l'Assomption	arrêté du 30 septembre 1965		
	Château de la Reine Blanche (Coye-la-Forêt)	arrêté du 9 mai 1989		
	Four de la Grange (Orry-la-Ville)	arrêté du 18 avril 1914		
Servitude de Protection des Monuments Historiques inscrit	Hippodrome (grande tribune publique, tribune du Comité et bâtiment de pesage) Ancien Hôtel	arrêté du 27 octobre 1995	Monsieur le Chef du Service Départemental de l'Architecture Palais National BP 549 60205 COMPIEGNE CEDEX	AC1
	Spoelberch de Lovenjoul	arrêté du 30 mars 1989		
	Table du Roi, dit Poteau de la Table	arrêté du 28 avril 1970		
	La Faisanderie	arrêté du 5 novembre 1975		
	Château Domaine des Fontaines (Gouvieux)	arrêté du 9 août 1999		

Périmètre du site classé du Domaine de Chantilly	Domaine de Chantilly	arrêté 28/12/60)	Monsieur le Chef du Service Départemental de l'Architecture Palais National BP 549 60205 COMPIEGNE CEDEX	AC2
Périmètre du site inscrit de la Vallée de la Nonette	Vallée de la Nonette	Arrêté du 6 février 1970	Monsieur le Chef du Service Départemental de l'Architecture Palais National BP 549 60205 COMPIEGNE CEDEX	AC2
Servitude de canalisation de Gaz	Canalisation de gaz haute pression	Arrêté du 4 août 2006 Arrêté du 12 février 2018	GRTgaz – REGION VAL DE SEINE – DPRT – 2, rue Pierre Timbaud – 92238 GENNEVILLERS CEDEX	I3
Zone de dégagement du réseau radioélectrique (ligne hertzienne)	Liaison hertzienne de Paris-Creil, tronçon Mortefontaine-Creil	Décret du 05/05/76		PT2
Emprises relatives au chemin de fer	Servitudes de voirie ; mode d'exploitation des mines, carrières et sablières, servitudes spéciales pour les constructions, les excavations et les dépôts de matières inflammables ou non, servitudes de débroussaillage, servitude de visibilité concernant les voies publiques et les croisements à niveau, la			T1

	sûreté et l'exploitation des voies ferrées d'intérêt général et d'intérêt local.			
--	---	--	--	--

Annexe 2b : Cf. Plan de servitudes et d'utilité publique

Département de l'Oise
Commune de Chantilly
PLAN LOCAL D'URBANISME



Annexe 5 : Plan de la canalisation de Gaz à
Haute Pression

APRÈS MODIFICATION

Annexe
5

PLU		Révision	
Approuvé le	01-04-2005	Prescrite le	27-09-2013
Révisé le	29-06-2012	Arrêtée le	23-06-2016
Modifié le	11-05-2007	Approuvée le	31-03-2017
Modifié le	25-06-2010		

Tracé reporté en Annexe 2b : Plan des servitudes d'utilité publique

Date d'édition : 15/11/2013



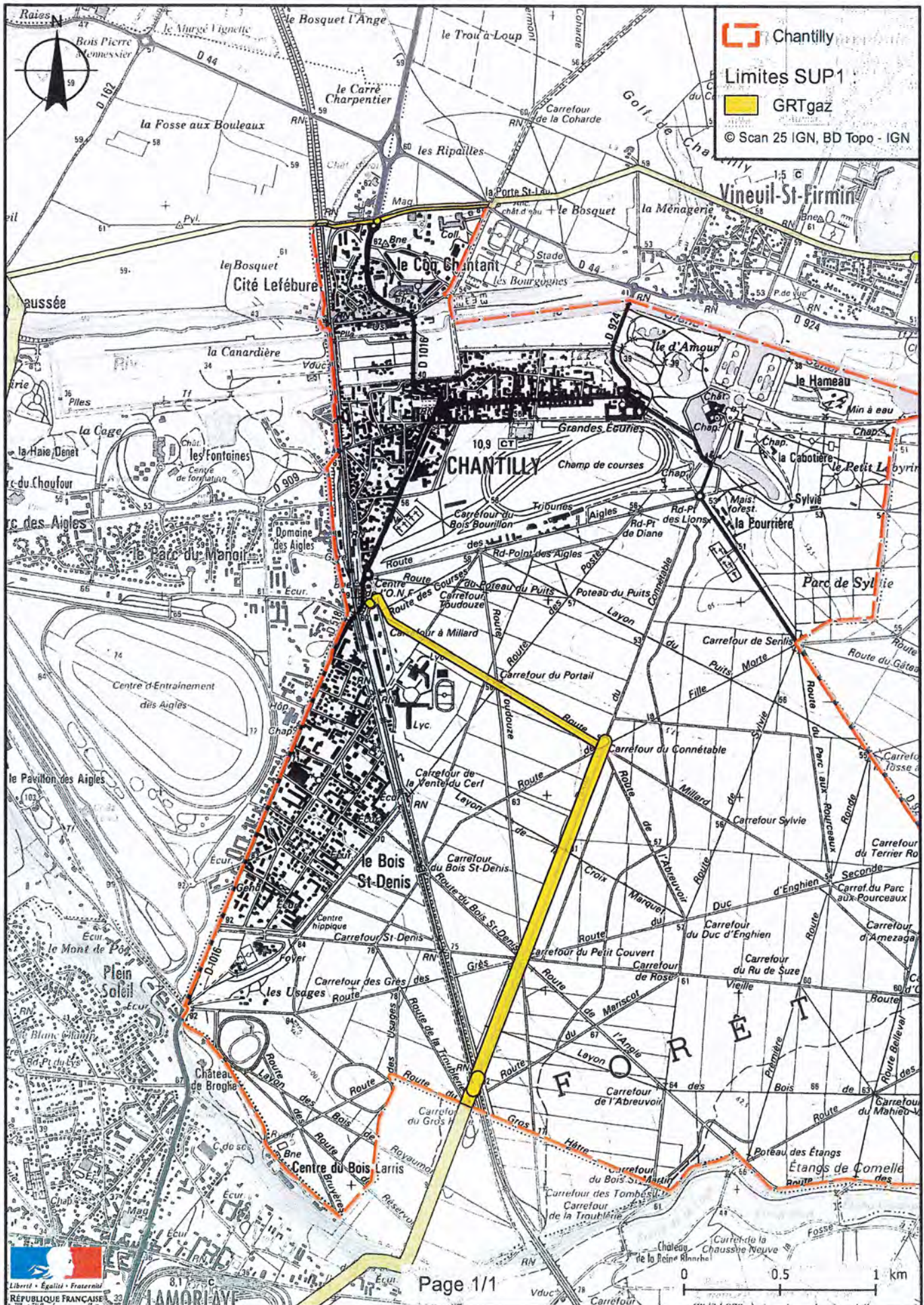
- Canalisation de gaz haute pression en service
- Canalisation de gaz haute pression projetées

- ⚡ Poste de coupure ou de sectionnement
- Poste de livraison client ou de distribution publique
- ▽ Poste de prédétente



GRTgaz
Région Val de Seine
Département de la Seine-Saint-Denis
14 rue Pelloutier
Croissy Beaubourg
77435 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



Annexe 63 : Caractérisation des canalisations de transport de gaz naturel exploitées par GRTgaz et des largeurs des bandes de servitudes d'utilité publique sur la commune de Chantilly

T

Nom de la commune	Code Insee	Nom du Transporteur	Adresse du Transporteur
Chantilly	60141	GRTgaz	26, rue de Calais - 75436 PARIS cedex 09

Tableaux des caractéristiques :

Dans les tableaux ci-dessous :

- PMS : Pression Maximale de Service de la canalisation
- DN : Diamètre Nominal de la canalisation.
- Distances S.U.P (SUP1, SUP2, SUP3) : Distances en mètres de part et d'autre de la canalisation définissant les limites des zones concernées par les servitudes d'utilité publique.

En cas d'écart entre les valeurs des distances SUP figurant dans les tableaux ci-dessous et la représentation cartographique des SUP telle qu'annexée au présent arrêté, les valeurs des tableaux font foi, appliquées au tracé réel des canalisations concernées.

Ouvrages traversant la commune :

Nom de la Canalisation	PMS	DN	Longueur (m)	Implantation	SUP1	SUP2	SUP3
DN100/80-1962-GOUVIEUX-SENLIS	40	80	685,1	enterrée	10	5	5
DN150/100-1960-CHANTILLY_MAISON_FORESTIERE	40	100	1508	enterrée	15	5	5
DN150/100-1960-CHANTILLY_MAISON_FORESTIERE	40	150	1942	enterrée	30	5	5
DN150/100-1960-CHANTILLY_MAISON_FORESTIERE	40	150	64	aérien	30	10	10
DN80-1963-CHANTILLY_CASTEL	40	80	8,7	enterrée	10	5	5

NOTA 1 : Si la SUP1 du tracé adjacent enterré est plus large que celle d'un tronçon aérien, c'est elle qui doit être prise en compte au droit du tronçon aérien.

NOTA 2 : La longueur mentionnée correspond à la longueur de la canalisation traversant la commune impactée. Elle est arrondie au décimètre.

Ouvrages ne traversant pas la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Nom de la Canalisation	PMS	DN	Longueur (m)	Implantation	SUP1	SUP2	SUP3
DN100/80-1962-GOUVIEUX-SENLIS	40	80	0	aérien	11	10	10

NOTA 1 : Si la SUP1 du tracé adjacent enterré est plus large que celle d'un tronçon aérien, c'est elle qui doit être prise en compte au droit du tronçon aérien.

NOTA 2 : La longueur mentionnée correspond à la longueur de la canalisation traversant la commune impactée.

Installations annexes situées sur la commune :

Nom de l'installation	SUP1	SUP2	SUP3
CHANTILLY LE CASTEL - 60141	12	8	8
CHANTILLY MAISON FORESTIERE - 60141	12	8	8

IDENTIFICATION DU PATRIMOINE, BÂTI ET NON BÂTI, REMARQUABLE

Plan Local d'Urbanisme

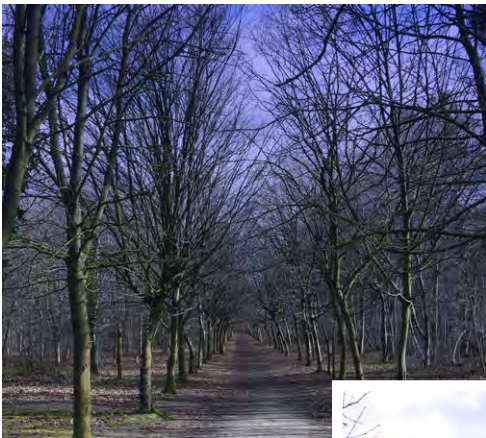
CHANTILLY Annexe 11

IDENTIFICATION DU PATRIMOINE, BÂTI
ET NON BÂTI, REMARQUABLE

APRÈS MODIFICATION



Ville de
Chantilly
Ville d'Art et d'Histoire



SECTEUR CONNÉTABLE



PATRIMOINE BÂTI : MAISON



Identification 121

Désignation

Type : bâti

Nom : immeuble mixte

Activité : résidentielle/services

État de conservation : bon

Localisation

Parcelles cadastrales : AD 20, 21 et 22

Adresse : 10-12, Avenue du M^{al} Joffre

Code INSEE : 60141

Période

XVIIIe - XIXe siècle

Matériaux

Description

Maison en deux niveaux + comble à la Mansart, avec six lucarnes (2 oeil-de-boeuf). Les murs sont construits en pierre de taille. Les gardes corps sont en fer forgé. Fronton sur la partie centrale du bâtiment. Les fenêtres sont régulières sur les deux niveaux.



Murs en pierre de taille avec éléments de modénature en pierre. Toiture en ardoise et zinc. Menuiseries en bois peint en blanc. Volets pliants en fer.

Intérêt patrimonial

Historique/identitaire/culturel/esthétique

- Témoin d'une activité
- Patrimoine local
- Cohérence d'ensemble
- Témoin d'un style/d'une époque
- Témoin d'une région
- Témoin d'une technique
- Témoin de pratiques religieuses et de croyances

Paysager/écologique

- Intérêt paysager/urbain
- Rôle de repère
- Intérêt pour la biodiversité
- Rôle de brise-vent
- Intérêt hydraulique/protection des sols

PATRIMOINE NATUREL : CÈDRE DU LIBAN



Identification

A18

Description

Cèdre du Liban remarquable situé à l'arrière d'une propriété privée.

Désignation

Type : végétal
Nom : arbre
Espèce : cèdre du liban
État de conservation : bon

Localisation

Parcelles cadastrales : AE 253
Adresse : 5 rue des cascades
Code INSEE : 60141



Intérêt patrimonial

Historique/identitaire/culturel/esthétique

Témoin d'une activité
Patrimoine local
Cohérence d'ensemble
Témoin d'un style/d'une époque
Témoin d'une région
Témoin d'une technique
Témoin de pratiques religieuses et de croyances

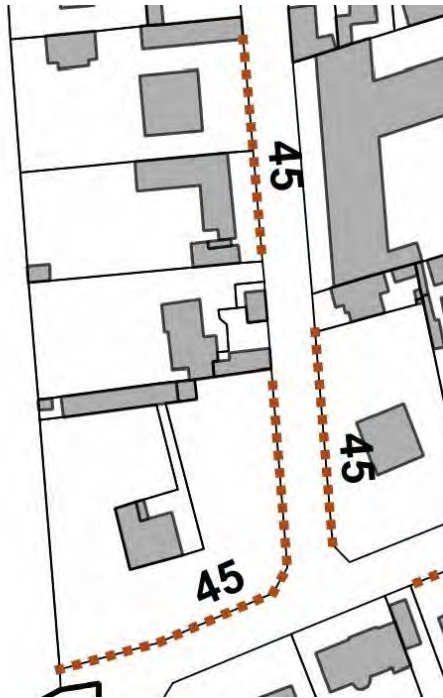
Paysager/écologique

→ Intérêt paysager/urbain
Rôle de repère
→ Intérêt pour la biodiversité
Rôle de brise-vent
Intérêt hydraulique/protection des sols

SECTEURS JOFFRE ET VERDUN



PATRIMOINE BÂTI : MURS



Identification 45

Désignation

Type : bâti
Nom : murs
Activité : clôture
État de conservation : moyen - mauvais

Localisation

Parcelles cadastrales : AC 154, 155, 174, 177, 265, 326
Adresse : Rue des Jardins
Code INSEE : 60141

Période

XIXe - XXe siècle

Matériaux

Moellons à joints beurrés.

Description

Ancien mur en moellons à joints beurrés, localisé le long de la rue des Jardins.



Intérêt patrimonial

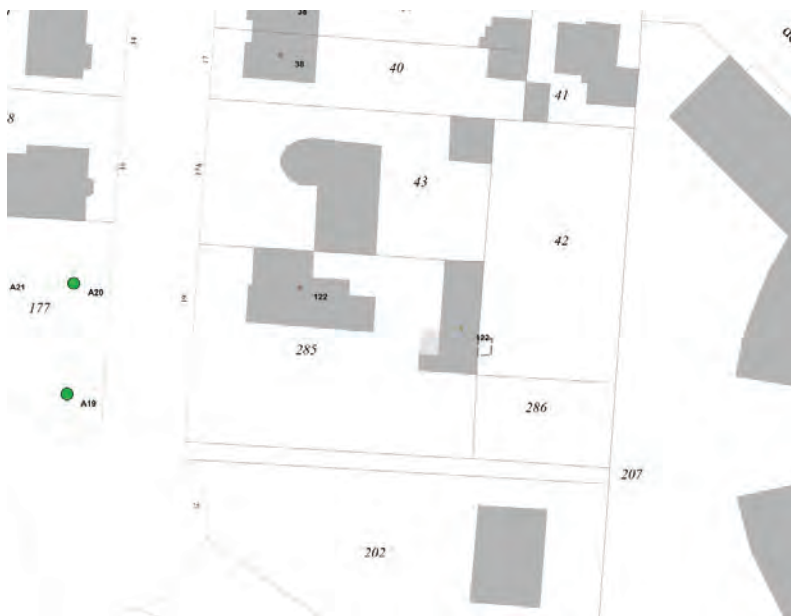
Historique/identitaire/culturel/esthétique

- Patrimoine local
- Cohérence d'ensemble
- Témoin d'un style/d'une époque
- Témoin d'une région
- Témoin d'une technique
- Témoin de pratiques religieuses et de croyances

Paysager/écologique

- Intérêt paysager/urbain
- Rôle de repère
- Intérêt pour la biodiversité
- Rôle de brise-vent
- Intérêt hydraulique/protection des sols

PATRIMOINE BÂTI : MAISON



Identification 122

Désignation

Type : bâti
Nom : maison
Activité : résidentielle
État de conservation : bon

Localisation

Parcelles cadastrales : AI 285
Adresse : 19, Avenue Aumont
Code INSEE : 60141

Période

XIXe - XXe siècle

Matériaux

Description

Maison de style singulier avec une structure en rez-de-chaussée surmonté d'un étage dans sa partie centrale et de combles de différentes hauteurs. Présence également d'une toiture plate sur une partie de la bâtisse. Les toitures ont des volumes complexes et sont occupées par des lucarnes rampantes. On observe des encadrements de baies plein cintre et anse de panier. Façade en pierre taillée comportant plusieurs frises en brique et pierre.

Murs en pierre taillée avec des détails en brique. Toiture en ardoise. Menuiseries en bois peint en blanc. Cheminées en briques.

Intérêt patrimonial

Historique/identitaire/culturel/esthétique

- Témoin d'une activité
- Patrimoine local
- Cohérence d'ensemble
- Témoin d'un style/d'une époque
- Témoin d'une région
- Témoin d'une technique
- Témoin de pratiques religieuses et de croyances

Paysager/écologique

- Intérêt paysager/urbain
- Rôle de repère
- Intérêt pour la biodiversité
- Rôle de brise-vent
- Intérêt hydraulique/protection des sols



PATRIMOINE BÂTI : MAISON



Identification 123

Désignation

Type : bâti
Nom : maison
Activité : résidentielle
État de conservation : moyen

Localisation

Parcelles cadastrales : AI 182 et 183
Adresse : 6-8, Avenue Aumont
Code INSEE : 60141

Période

XIXe - XXe siècle

Matériaux

Description

Maison de deux niveaux + combles. Les murs sont réalisés en pierre en appareil irrégulier avec des chaînes d'angle et horizontales en brique nue. Des éléments en mosaïque ornent la façade. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont des arcs surbaissés décorés en brique. Les fenêtres de l'étage comportent des gardes corps en fer forgé. La toiture est couverte de tuiles mécaniques.



Murs en meulière avec des détails en brique, ornements de façade en mosaïque. Tuiles mécaniques. Menuiseries en bois peint en blanc, volets pliants en fer. Cheminées en brique.

Intérêt patrimonial

Historique/identitaire/culturel/esthétique

Témoin d'une activité
Patrimoine local
Cohérence d'ensemble
→ Témoin d'un style/d'une époque
Témoin d'une région
Témoin d'une technique
Témoin de pratiques religieuses et de croyances

Paysager/écologique

→ Intérêt paysager/urbain
Rôle de repère
Intérêt pour la biodiversité
Rôle de brise-vent
Intérêt hydraulique/protection des sols

PATRIMOINE BÂTI : MAISON



Identification 124

Désignation

Type : bâti
Nom : maison
Activité : résidentielle
État de conservation : moyen

Localisation

Parcelles cadastrales : AC 174
Adresse : 26, rue de Gouvieux
Code INSEE : 60141

Période

XIX-XXe siècle

Description

Maison de style simple avec une structure en rez-de-chaussée surmonté d'un étage et de combles. Façade enduite avec chaînes d'angle et horizontales en pierre, présence du bois au niveau des combles. Toiture en ardoise. Encadrements de baies en pierre.

Matériaux

Murs eduits avec chaînages en pierre. Toiture en ardoise. Menuiseries en bois peint en blanc. Lambrequins. Cheminées en briques.

Intérêt patrimonial

Historique/identitaire/culturel/esthétique

- Témoin d'une activité
- Patrimoine local
- Cohérence d'ensemble
- Témoin d'un style/d'une époque
- Témoin d'une région
- Témoin d'une technique
- Témoin de pratiques religieuses et de croyances

Paysager/écologique

- Intérêt paysager/urbain
- Rôle de repère
- Intérêt pour la biodiversité
- Rôle de brise-vent
- Intérêt hydraulique/protection des sols



PATRIMOINE BÂTI : IMMEUBLE COLLECTIF



Identification 125

Désignation

Type : bâti
Nom : immeuble collectif
Activité : résidentielle
État de conservation : bon

Localisation

Parcelles cadastrales : AI 73
Adresse : 28, rue d'Orgemont
Code INSEE : 60141

Période

XXe siècle

Matériaux

Façade principale en pierre de taille. Tuiles plates. Cheminée en brique.

Intérêt patrimonial

Historique/identitaire/culturel/esthétique

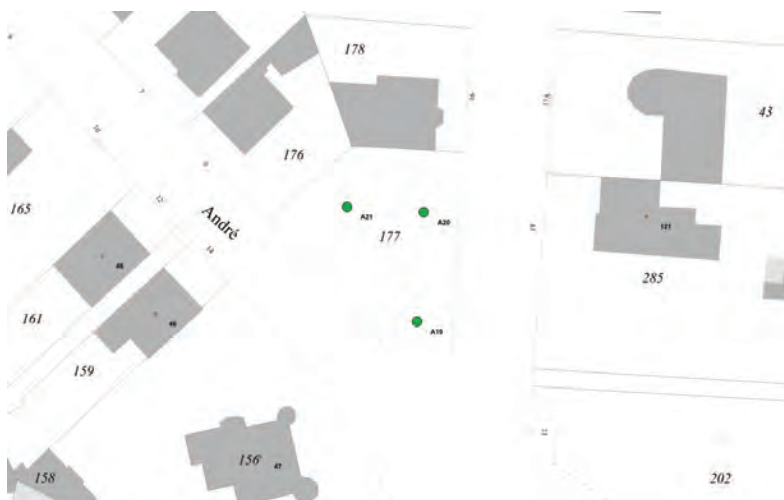
Témoin d'une activité
Patrimoine local
Cohérence d'ensemble
Témoin d'un style/d'une époque
Témoin d'une région
Témoin d'une technique
Témoin de pratiques religieuses et de croyances

Paysager/écologique

→ Intérêt paysager/urbain
Rôle de repère
Intérêt pour la biodiversité
Rôle de brise-vent
Intérêt hydraulique/protection des sols



PATRIMOINE NATUREL : GROUPE D'ARBRES



Identification A19, A20 et A21

Désignation

Type : végétal
Nom : groupe d'arbres
Espèce : chênes
État de conservation : moyen

Localisation

Parcelles cadastrales : AI 177
Adresse : Angle de l'avenue Aumont et de la rue André
Code INSEE : 60141

Description

Il s'agit d'un groupe d'arbres situés sur une parcelle privée qui constituent des éléments de repère et contribuent pleinement à la trame verte du quartier.



Intérêt patrimonial

Historique/identitaire/culturel/esthétique

Témoin d'une activité
Patrimoine local
Cohérence d'ensemble
Témoin d'un style/d'une époque
Témoin d'une région
Témoin d'une technique
Témoin de pratiques religieuses et de croyances

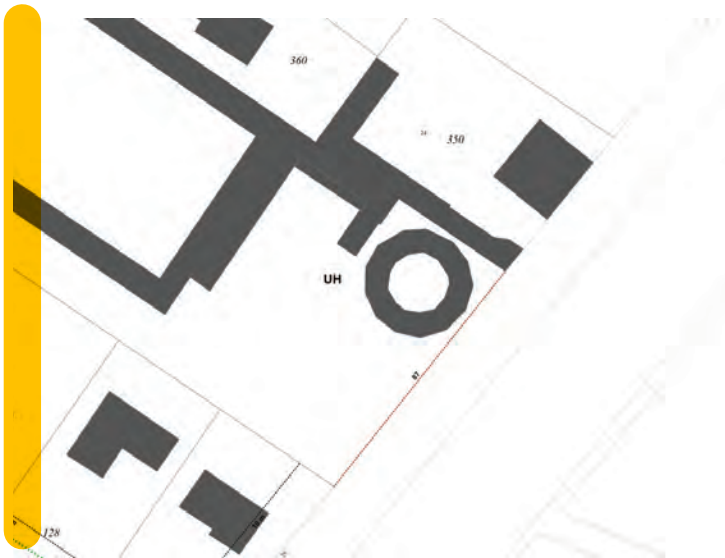
Paysager/écologique

→ Intérêt paysager/urbain
→ Rôle de repère
→ Intérêt pour la biodiversité
Rôle de brise-vent
Intérêt hydraulique/protection des sols

QUARTIER BOIS SAINT-DENIS



PATRIMOINE BÂTI : MUR



Identification 87

Désignation

Type : bâti
Nom : mur
Activité : clôture
État de conservation : moyen

Localisation

Parcelles cadastrales : AM 57
Adresse : Avenue de Montmorency
Code INSEE : 60141

Période

XIXe - XXe siècle

Description

Mur en brique en appareil courant, avec une hauteur d'environ 1,60 mètres, en escalier. Il présente certains problèmes d'humidité (mousse).

Matériaux

Mur en brique en appareil courant.

Intérêt patrimonial

Historique/identitaire/culturel/esthétique

- Témoin d'une activité
- Patrimoine local
- Cohérence d'ensemble
- Témoin d'un style/d'une époque
- Témoin d'une région
- Témoin d'une technique
- Témoin de pratiques religieuses et de croyances

Paysager/écologique

- Intérêt paysager/urbain
- Rôle de repère
- Intérêt pour la biodiversité
- Rôle de brise-vent
- Intérêt hydraulique/protection des sols



PATRIMOINE BÂTI : ÉCURIES



Identification 88

Désignation

Type : bâti
Nom : écuries
Activité : hippique et résidentielle
État de conservation : bon

Localisation

Parcelles cadastrales : AM 57
Adresse : 29, Avenue de Joinville
Code INSEE : 60141

Période

XIXe - XXe siècle

Description

Il s'agit d'un ensemble d'écuries et maison de maître. La haute clôture gêne la visibilité sur cette demeure de style néo-normand. C'est une construction sur deux niveaux + comble en bâtière, avec deux lucarnes à deux pans. Les volumes latéraux sont réalisés en brique, en appareil français, avec une riche décoration en brique ocre. L'élément central est réalisé en pierre taillée au rez-de-chaussée tandis que le dernier niveau est à pan de bois avec certains éléments décoratifs dans la corniche.

Matériaux

Murs en brique nue, en pierre et à pan de bois. Tuiles à emboîtement en couleur rouge. Menuiseries et lambrequin en bois peint en blanc.

Intérêt patrimonial

Historique/identitaire/culturel/esthétique

- Témoin d'une activité
Patrimoine local
Cohérence d'ensemble
- Témoin d'un style/d'une époque
Témoin d'une région
Témoin d'une technique
Témoin de pratiques religieuses et de croyances

Paysager/écologique

- Intérêt paysager/urbain
Rôle de repère
Intérêt pour la biodiversité
Rôle de brise-vent
Intérêt hydraulique/protection des sols

